

Assurance qualité des activités de formation continue en santé publique

Céline Farley, Patricia Goggin, et coll.¹
Institut national de santé publique du Québec

¹Autres membres du comité de formation de l'INSPQ :
Denise Aubé, Louise Devost, Micheline Fauvel, Philippe Guerrier, Johanne Laguë, Claire Laliberté, Lyse Lefèvre, Nicole Marois, Maurice Poulin et Diane Sergerie

Institut national
de santé publique
Québec



Contexte

L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a été créé en 1998 dans le but de soutenir le ministre de la Santé et des Services sociaux et les instances régionales dans l'exercice de leur mission de santé publique. La réalisation de cette mission suppose, notamment, la transmission et la mise à profit des connaissances.

Sur le terrain, les objectifs de l'Institut se concrétisent par différentes formes d'activités et de services spécifiques :

- des services de conseil et d'assistance spécialisée
- des activités de recherche ou de développement de connaissances nouvelles
- des **activités de formation**
- des activités d'information
- des services de laboratoire spécialisés
- des activités de coopération internationale et d'échanges de connaissances

La reconnaissance explicite de sa mission de formation est actualisée par la présence d'une coordonnatrice à la formation relevant de la Direction de la planification, de la recherche et de l'innovation. Quant aux activités de formation, l'Institut vise l'atteinte des plus hauts standards de qualité.

L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a été créé en 1998 dans le but de soutenir le ministre de la Santé et des Services sociaux et les instances régionales dans l'exercice de leur mission de santé publique.

D'un point de vue légal, l'Institut détient la reconnaissance d'un établissement d'enseignement en vertu de l'article 7.6 de la loi favorisant le développement de la formation de la main d'œuvre.

Problématique

Depuis sa création en 1998, les experts de l'Institut ont développé ou ont collaboré à l'organisation de nombreuses formations. Malgré la préoccupation de l'Institut quant à l'assurance de la qualité, le concept et les critères de qualité appliqués aux activités de formation étaient mal définis. D'autre part, peu d'activités étaient certifiées par une autorité d'agrément ou de certification reconnue.

Objectifs de la démarche

- Mettre en place un processus systématique pour assurer la qualité des activités de formation continue
- Soutenir les professionnels dans le processus de certification des activités de formation continue

Méthode

1. Constitution d'un comité interne formé de représentants de l'ensemble des 6 directions de l'Institut et comprenant des expériences diverses en formation
 - Définition du rôle et mandat du comité en formation
 - Nomination de 14 conseillers en formation
 - Considération des besoins des directions et des professionnels
2. Analyse de programmes d'assurance qualité provenant d'organismes ayant des missions semblables
3. Technique du « brainstorming » pour clarifier le concept et les critères de qualité en formation continue
 - Critères retenus :
 - Pertinence
 - Utilité / efficacité
 - Rigueur / crédibilité
 - Adéquation des moyens aux objectifs
4. Élaboration et validation de ressources pédagogiques
5. Démarches de sensibilisation auprès des directions

Résultats

- Rédaction et mise en application d'un cadre de référence sur l'application d'un programme d'assurance qualité pour la formation continue²
 - Ensemble de moyens dans le développement et la mise en œuvre d'une activité de formation continue par l'Institut
 - Planification annuelle des activités de formation en fonction des besoins
 - Devis pédagogique exigé
 - Certification recommandée
 - Évaluation systématique
 - Encadrement professionnel
 - Engagement de l'organisation
- Diffusion dans toute l'organisation de ressources pédagogiques
 - Guide pédagogique en ligne offrant un ensemble d'outils nécessaires à la certification
 - Système centralisé de saisie et d'analyse de données pour l'évaluation des activités de formation
 - Chiffrier pour l'estimation des coûts de formation
 - Base de données permettant de recueillir l'information adéquate pour l'inscription des participants
 - Liste de ressources pédagogiques externes
 - Offre d'un programme d'activités pédagogiques de 4 ateliers
- Entente de services avec le bureau de formation professionnelle continue de l'Université de Montréal
- Expérimentation du processus en 2004-2005
 - Formation des conseillers
 - Étude des dossiers pour certification et suivi

² <http://www.inspq.qc.ca/publications/>

Conclusion

L'implantation d'un programme d'assurance qualité relatif aux activités de formation demeure un défi important pour une organisation, mais déjà en 2004-2005, 73 % des activités de formation continue ont pu être certifiées selon l'entente établie.

Une meilleure connaissance des facteurs facilitants ou fragilisants (engagement des directions, stabilité des conseillers en formation, délais requis pour compléter les étapes,..) sera nécessaire pour rehausser ce taux.

La démarche poursuivie a fait ressortir le besoin de développer un cadre semblable pour les autres types de formation de l'Institut, comme l'encadrement des stagiaires et la formation initiale dans le champ de la santé publique.